



Règlement

Article 1: La course se développe sur le circuit de Castel San Giovanni, avec les catégories et selon le programme suivant :

Le 04 juillet, course en ligne en Castel San Giovanni (Piazza XX Settembre, Castel San Giovanni): circuit dans la ville de Km 2,3.

- 08.30 : Début de la 1^o course : catégorie T1, T2, H1, H2, H3 (M, F), 10 tours, km 23
- A suivre H4, H5 – (M,F), 15 tours, km 35

Circuit dehors de la ville de Km 9,1 (depart de Piazza XX Settembre)

- 11.00: Début de la 3^{ème} course, C1, C2, C3 – (M,F), 5 tours, km 45,5
- 14.00: Début de la 4^{ème} course: catégorie C4, C5 – (M,F), 7 tours, Km 63,7
- A suivre : 5^{ème} course en tandem M/F – (M,F), 7 tours, Km 63,7

Le 5 juillet, contre la montre individuel en Sarmato – réunion dans la société Garbi Ceramiche, Strada Provinciale N° 10 (km 172)

- 08.30 départ : T1 & T2 après 5' (cinq minutes), H1-H2-H3-H4-H5 après 5' (cinq minutes) C1-C2-C3-C4-C5, après 5' (cinq minutes) tandem F, après 5' (cinq minutes) tandem M (le départ entre les coureurs est de 60 seconds)

Article 2: Il s'agit d'une course officielle UCI C1 – course du cyclisme, ouverte à tous les athlètes handicapés avec gardes de sécurité.

Chaque athlète doit avoir à exécuter la licence UCI et il doit appartenir à une des suivantes Protections de sécurité de cyclisme féminin et masculin, établies par le Comité paralympique international:

C = 1,2,3,4,5 vélo classiques

T = 1 & 2 Tricycle

H = Handbike

B & VI = aveugles ou malvoyants (Tandem)

Article 3 : toutes les équipes et les athlètes sont tenus à accepter les règlements suivants et tous les règlements applicables de la FCI – Fédération de cyclisme italienne et de la UCI – Union de cyclisme Internationale. Chaque équipe ou un athlète individuel doit nommer un directeur, qui doit reporter à la réunion technique officielle prévue pour le vendredi 3 juillet 2015 au 18 :45 au Centre des opérations de l'événement (Segreteria), situé à l'intérieur du Container dans Piazza XX Settembre à Castel San Giovanni. Pour la fourniture de dossard et Chip, chaque directeur sportif doit présenter à l'UCI une licence d'origine pour tous les coureurs.

Article 4 : Tous les athlètes et les membres de l'équipe doivent garder un bon comportement avant, pendant et après les courses, sinon ils recevront des sanctions jusqu' à l'exclusion de la course. Ils doivent utiliser le maillot officiel de leur équipe, ou nation, et ils sont obligés à mettre le maillot officiel de champion national, mondial ou européen, s'ils sont admissibles.

Toutes les photos, vidéos et interviews exclusives doivent être approuvés et autorisés par l'organisation officielle du Comité de Piacenza Paracycling (info@oecom.it).

Article 5 : La course se développe pendant deux jours et la somme de classement total des 2 jours officialise le classement final pour chaque catégorie et ça attribue des points pour l'UCI Classement basé sur les règles officielles de l'UCI. Tous les athlètes qui ne terminent pas un stade peuvent participer à la course le lendemain.

Article 6 : Le port du casque est obligatoire et il doit rencontrer le représentant de couleur pour chaque catégorie selon le règlement international UCI cycliste des gardes de sécurité. L'organisation n'est pas responsable pour les accidents survenus avant, pendant et après la course et on doit respecter le code de la route.

Article 7 : l'accréditation et la livraison de la puce pectoral seront effectuées au Centre des opérations dans le container situé sur piazza XX Settembre en Castel San Giovanni (PC), de 15.00 à 18.00 le vendredi 3 juillet et le samedi 4 juillet de 7.15 à 8.15. Dimanche 5 juillet dans la société Garbi de 7.30 à 8.15.

Article 8 : le président du jury des commissaires - en coopération avec la Direction des courses - prend le contrôle de la compétition. Le jury et les chronométreurs officiels sont responsables pour le classement.

Article 9. Les athlètes de l'équipe se doivent conformer aux horaires de départ et se rencontrer dans des lieux définis pour des événements et des réunions. Ils son aussi appelés à respecter le calendrier de la feuille de signature (timbre) et à la lutte contre le dopage.

Article 10 : le classement final du Piacenza Paracycling sera la somme de classement pour chaque catégorie. Il faut, donc, participer aux 2 courses. En cas d'égalité entre deux athlètes, qui sera classé mieux dans la course contre le montre du dimanche 5 juillet signalera le plus haut score.

Article 11: remise des prix pour les 3 premiers de chaque catégorie (classemet établi par la somme des courses des deux jours) et ella aura lieu le dimanche 5 juillet a partir de 13.30 chez la société GARBI Ceramiche, Strada prov. 10 (km 172). Chaque athlète doit se conformer à l'agent de protocole lors de la cérémonie et mettre le maillot de composition de l'équipe (peine des sanctions).

Article 12 : pendant la course en ligne de 4 juillet en Castel San Giovanni et le 5 juillet (contre la montre individuel) le circuit est interdit suivre par les voitures et le motos se non uniquement les voitures avec l'autorisation officielle de l'organisation de la course. Sur la route seront indiqué les places de service de dépannage mécanique réservés aux équipes et à les coureurs.

Article 13: L'ordre de départ de la course contre la montre sera défini en fonction de l'ordre du résultat inverse de la course en ligne de samedi 4 juillet. Les inscrits uniquement à la course contre la montre de dimanche partiront après le départ des inscrits de la course en ligne.

Article 14: tous les athlètes doivent se présenter à la signature du papier de 40 à 10 minutes avant le début officiel.

Article 15: chaque réclamation doit être présentée par écrit selon le règlement UCI et FCI

Hospital

Article 16: le comité organisateur, en collaboration avec le jury, peut changer à tout moment ces règles

Article 17: dans le cadre du concours il y aura le médecin ainsi que la garantie de l'Ambulance.

Inscription : pour la participation à l'événement, les frais d'inscription est de 30,00 Euros prévu à l'athlète. (tandem € 30,00).

Directeur de course : Fiorenzo Zuelli ;
Vice directeur de course: Pierluigi De Vitis.

Hospital : Castel San Giovanni, Viale Due Giugno.

